



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

<http://basket29.chez.tiscali.fr>

COMITE DIRECTEUR N°5 DU 16 AVRIL 2010 SAISON 2009-2010

Présents :

Mmes Lucienne FERRINI, Jocelyne CAROFF, Sabrina VERGOS, Morgane PETIT, Dianelaure SIMON.

MM. Narcisse FERRINI, Jean Loïc BOSSARD, Thierry RATEAU, Claude BRISELET, Gaëtan CONORT, Yvon L'AZOU, Jean Bernard GOURLAY, Jean François MENEZ, Jean Luc JEZEQUEL, Bruno VIGOUROUX, Kévin ELARD, Alain GUILLOU, Noël LE ROUX.

Absents excusés :

Ms Yves LE BERRE, Jean COSQUER, Pierre GUYOMARCH, Jean Jacques KERDONCUFF, Jean Pierre VAILLANT.

Invités :

Mme Eléonore MAURY

Heure de début de réunion : 19h10.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Comité, les remercie de leur présence et excuse les absents.

Narcisse FERRINI présente au nom du Comité ses condoléances à Jean Jacques KERDONCUFF pour le décès de son père au mois de février. Il n'avait pu se rendre, lui-même, à l'enterrement, mais Jean Loïc BOSSARD y a assisté. Il lui présente également ses condoléances pour le décès de sa belle-sœur au mois de janvier, qui était également la nièce de Lucienne FERRINI.

Avant de commencer l'ordre du jour de ce Comité Directeur, le Président souhaite évoquer certains points du Comité Directeur de la Ligue, dont le compte rendu a été diffusé.

Tout d'abord l'exclusion de Stéphane PICCIOLI en tant que membre élu de la Ligue pour absences injustifiées. Etant donné qu'il est licencié dans le département du Finistère, le Président pense qu'il est nécessaire de le signaler aux membres du Comité.

Autre point abordé, la fiche action CLE remaniée. Le Président informe que le CLE 29 est en bonne voie.

Ensuite il mentionne la modification des horaires officiels, lors de matchs doublés avec ceux de la Région. Le premier match devra avoir lieu dorénavant à 18h30, pour que le second débute à 20h30. L'horaire d'un match unique reste à 20h30.

Bruno VIGOUROUX signale que ce changement n'est pas compatible avec les horaires des matchs de Cadets Région, qui eux sont programmés à 17h00 et que pour les joueurs qui évoluent en surclassement en Seniors, il leur sera difficile d'être sur le terrain à 18h30.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

<http://basket29.chez.tiscali.fr>

Narcisse FERRINI évoque également le problème pour le répartiteur de trouver des arbitres pouvant se libérer aussi tôt. Jean Luc JEZEQUEL souligne que de plus en plus de personnes travaillent le samedi et qu'il leur est très difficile de se libérer avant 19h00.

Jean François MENEZ revient sur ces précédentes interventions, lors des derniers Comités Directeurs, sur la possibilité que le Comité impose que les matchs des petits se jouent les samedis matins.

Jean Luc JEZEQUEL lui répond qu'agir ainsi serait tuer le bénévolat. Il ne faut pas oublier que les personnes qui s'impliquent dans la vie du club ont également une vie de famille, et que ce temps du samedi matin leur est réservé.

Narcisse FERRINI lui rappelle qu'un mail a été envoyé aux clubs, stipulant que les matchs pouvaient se jouer le samedis matins à condition que les clubs s'arrangent entre eux. Imposer n'est pas forcément une solution.

A propos des horaires officiels de la Ligue pour le dimanche, ils restent inchangés.

La saison prochaine les subventions allaient être revues à la baisse et qu'un plafond est appliqué aux Comités.

Le Président s'est rendu, avec la secrétaire Générale, à une table ronde, pour la finalisation des dossiers C. N. D. S.

La Secrétaire Générale a fait parvenir par mail, aux clubs concernés, la liste des pièces manquantes à leur dossier. Si ces clubs n'ont pas fait parvenir ces pièces à la D. D. C. S., ils n'auront pas de subventions.

Le Président de la Commission Sportive souhaiterait la modification de l'article 50 alinéa 4 du Règlement Sportif du Comité concernant les listes des brûlés. Il pense qu'il est difficile à gérer par la Commission Sportive et difficile à appliquer par les clubs. La suppression de cet article serait une remise en conformité avec les Règlements Généraux.

Il informe également, qu'après discussions avec les membres de la Commission Technique, il serait judicieux de supprimer la mixité pour la catégorie minimes. A savoir que cette saison aucun club n'a d'équipe mixte dans cette catégorie. Bien évidemment la mixité serait maintenue pour toutes les catégories inférieures, ce qui est utile aux clubs.

Jean Loïc BOSSARD souhaite revenir sur les deux propositions qu'il a soumises. Les membres du Comité Directeur à l'unanimité approuve la suppression de l'alinéa 4 de l'article 50 du Règlement Sportif du Comité ainsi que la suppression de la mixité pour la catégorie minimes.

1° Adoption du compte rendu du Comité Directeur n° 4 du 05 février 2010

Le Président demande le vote de l'approbation du compte rendu du Comité Directeur n° 4 du 05 février 2010.

Le compte rendu du Comité Directeur n° 4 du 05 février 2010 est approuvé à l'unanimité.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

<http://basket29.chez.tiscali.fr>

2° Dispositions financières

Le Trésorier présente à l'ensemble des membres du Comité Directeur le projet des dispositions financières pour la saison prochaine.

Thierry RATEAU commence par les affiliations, qu'il illustre par des représentations graphiques en « camembert » afin d'avoir une visualisation des parts des différentes instances qui se partagent le coût des affiliations.

Jean François MENEZ souhaite savoir si le coût des finales des Coupes et Challenges du Conseil Général est toujours synonyme de perte pour le Comité.

Lucienne FERRINI lui répond que, si les années précédentes cette manifestation ne représentait aucun bénéfice pour le Comité, cette année à coup sûr elle entraînera une perte. En effet le Conseil Général a été très clair quant à l'obtention d'une subvention pour cet événement. A savoir que si la commune l'accueillant ne donne aucune participation financière, reposant sur le fait que cette action soit valorisante pour elle, le Conseil Général ne ferait aucun effort financier non plus.

Noël LE ROUX ajoute que si la ville organisatrice s'engageait ne serait-ce qu'à minima, le Conseil Général suivrait.

Narcisse FERRINI pense qu'il faudra en rediscuter pour les saisons prochaines. Organiser ce type de manifestation avec l'appui du Conseil Général et des partenaires du Comité.

Jean François MENEZ insiste sur le fait que peu de communes voudront participer financièrement à cet événement.

Narcisse FERRINI se doute bien qu'avec la conjoncture actuelle elles soient réticentes à fournir une participation financière.

Jean Loïc BOSSARD explique que les communes ne voient pas l'intérêt de participer financièrement à cette organisation dans la mesure où leurs villes ne sont pas impliquées dans l'association que représente le Comité. Quelques membres suggèrent de faire une demande auprès de la ville de Brest dans ce cas là.

Jean Loïc BOSSARD répond que la réponse sera négative aussi puisque le Comité a une vocation départementale et non municipale.

Jean Luc JEZEQUEL estime qu'envisager de financer cette manifestation par des partenaires privés serait une alternative.

Le Trésorier enchaîne avec les dispositions financières qui concernent les licences. Il propose notamment une différence de prix pour les catégories benjamins et poussins si les licences sont enregistrées avant le 1^{er} août. Ceci est lié au projet de refonte des championnats dans ces catégories.

Quelques membres jugent cette différence de prix pas suffisamment significative pour encourager les gens à faire les licences avant une date bien précise.

Narcisse FERRINI signale que cette différence de coût, même si elle n'est pas significative, est mise en place pour faire changer les habitudes. Etant donné que la date du 06 juin a été retenue pour le rassemblement des benjamins, il faut continuer d'avancer pour mettre quelque chose en place.

Yvon L'AZOU insiste sur le fait que ce n'est pas assez significatif.

Bruno VIGOUROUX explique que la démarche du Comité est d'inciter les clubs à pratiquer cette différence de coût à leur niveau et de façon plus importante.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

<http://basket29.chez.tiscali.fr>

Jean Luc JEZEQUEL approuve le bien fondé de ce projet mais pense que cette différence au niveau du Comité doit être plus importante.

Lucienne FERRINI rappelle que le rôle du Comité est seulement d'inciter les clubs à faire de même.

Jean François MENEZ déclare que les licences ne sont pas si chères que cela au final pour les consommateurs. Le tarif majoré devrait être calculé également sur les paramètres de renouvellement ou de création et la date de cette majoration devrait être étudiée.

Thierry RATEAU souligne que cette différence de prix devrait se retrouver sur toutes les catégories pour les saisons suivantes.

Jean Bernard GOURLAY pense également que ce n'est pas assez significatif.

Jocelyne CAROFF témoigne que sur les forums d'associations de début de saison, le prix d'une licence basket reste relativement moins chère que les autres pratiques sportives.

Jean Luc JEZEQUEL ne souhaite pas que le Comité est une image négative vis à vis des clubs, mais il est vrai que si la différence de prix n'est pas assez significative ils n'auront cure de faire en sorte d'avoir leur licence avant la date butoir. Il suggère que la licence avant le 01^{er} août soit au même prix que celle de l'année dernière, et ensuite de pratiquer une hausse importante de son coût.

Narcisse FERRINI explique que le prix de la licence avant la date choisie du 01^{er} août doit faire l'objet d'une légère augmentation afin de pallier aux hausses financières déjà pratiquer par la Ligue et la Fédération Française de Basket Ball. Après cette date l'augmentation se fera plus importante.

Dianaure SIMON pense que cette différence doit s'appliquer à toutes les licences.

Jean François MENEZ juge que si cette différence de coût ne s'applique que sur les benjamins et les poussins elle doit être importante, afin de marquer le coup.

Sabrina VERGOS souligne que c'est après aux clubs de répercuter cette différence de prix dans leur fonctionnement.

Claude BRISELET revient sur la première hausse du prix de la licence qui est nécessaire quant à la logique d'augmentation de la Ligue et de la Fédération Française de Basket Ball.

Narcisse FERRINI après un tour de table, annonce que la décision de faire une différenciation du tarif des licences ne s'appliquera uniquement que sur celles de benjamins et poussins.

Noël LE ROUX ajoute que cette démarche permettrait d'alléger la charge de travail de la Commission Qualifications et de la secrétaire administrative en début de saison.

Alain GUILLOU demande qu'elle est la raison d'une augmentation aussi importante pour la « Suspension pour faute technique ou disqualifiante ».

Thierry RATEAU souhaite un effet dissuasif par cette nette hausse.

Morgane PETIT approuve ce changement face aux différents problèmes qu'elle peut constater par le biais de sa Commission.

Jean Luc JEZEQUEL demande que les « Frais de procédure » soient aussi augmentés, dans un but également dissuasif et aussi parce que sa Commission compte maintenant dix personnes, ce qui représente un coup kilométrique important.

Lucienne FERRINI appuie cette demande en donnant le tarif que la Ligue applique à ce propos.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

<http://basket29.chez.tiscali.fr>

Les membres du Comité approuve à l'unanimité l'augmentation à 150€ pour les « Frais de procédure ».



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

<http://basket29.chez.tiscali.fr>

3° Budget prévisionnel

Thierry RATEAU présente aux membres du Comité le budget prévisionnel pour l'année 2010 – 2011.

Jean Loïc BOSSARD explique une hausse de ce budget prévisionnel, puisque lors de l'Assemblée Générale de la copropriété, il a été voté le ravalement de la façade. Le Comité devrait avoir à sa charge entre 4 000€ et 5 000€.

4° Rapports Commissions

- C. D. A. M. C.

Morgane PETIT annonce que 17 candidats se sont inscrits à l'examen départemental d'arbitres, dont dix sont pressentis pour la filière de formation Ligue. Ces nombres l'alarment, car il y a trop de peu d'inscrits. En revanche en comparaison avec les autres départements et proportionnellement au nombre de licenciés, le Comité du Finistère a le plus grand nombre d'inscrits à cet examen. Elle pense qu'il serait judicieux de mener une réflexion avec tous les partenaires du basket finistérien afin de pallier à ce manque. Il est inquiétant de constater également que seuls les clubs ayant une nécessité de remplir des statuts de l'arbitrage, donc les clubs inscrits en Région ou en Nation, aient une école d'arbitrage. Morgane PETIT souligne que les clubs départementaux ont eux aussi une obligation de fournir des arbitres en D1M, D2M, D3M, D1F et D2F. Et que les clubs évoluant dans les divisions en dessous ne sont pas à l'abri de monter au niveau supérieur et d'avoir l'obligation de fournir des arbitres prochainement. Elle ajoute que les jeunes issus des écoles d'arbitrage sont d'excellents candidats. Il reste à la CDAMC l'évaluation pratique de quatre jeunes sur le week end du 24 avril 2010.

Jocelyne CAROFF demande, de la part des parents des jeunes en formation, si les stages pouvaient se dérouler de temps en temps dans le secteur du sud, car il leur est difficile de se libérer le vendredi pour amener leurs enfants jusqu'au Conquet du fait de leur travail.

Morgane PETIT lui répond que les encadrants des ces stages sont des bénévoles et donc sont actifs eux aussi, qu'ils posent des jours de congés pour mener leur action bénévole à bien. De plus il faudrait trouver un site dans le sud qui requière tous les atouts du Village Beauséjour au Conquet, à savoir un lieu pour dormir, un lieu de restauration, deux salles à quelques minutes à pied et tout cela à un prix relativement abordable.

Alain GUILLOU estime que ce lieu peut se trouver dans le sud, mais à des prix trop élevés pour le budget du Comité.

Narcisse FERRINI rappelle également que le Comité à signer une convention d'occupation des locaux du Village Beauséjour avec la Mairie du Conquet. Il se félicite de cette action quand on constate que la Ligue, la Zone et beaucoup d'autres trouvent ce lieu en adéquation avec leurs besoins.

Claude BRISELET s'interroge sur la manière d'inciter les jeunes à devenir arbitre.

Morgane PETIT estime que c'est là que se situe tout le débat. Les clubs ne fournissent pas d'arbitres. Le secteur de Morlaix est le plus pauvre.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

<http://basket29.chez.tiscali.fr>

- Commissions Salles et Terrains

En l'absence de Jean Pierre VAILLANT, Claude BRISELET fait un bref compte rendu de ses visites de salles dans le secteur de Quimper. La salle de Moëlan Sur Mer n'a pas été encore visitée, car les travaux extérieurs ne sont pas terminés. La salle d'Ergué Gabéric ne sera pas visitée prochainement, car des travaux étant programmés pour la saison prochaine, il sera intéressant de la voir une fois qu'ils seront achevés. Le club de Scaër a été très accueillant lors de la visite de leur salle. Le seul problème tangible est la salle du Porzou à Concarneau qui est prévue pour accueillir l'Open PNF lors de la 1^{ère} journée des championnats régionaux, et qui ne requiert pas toutes les dispositions adéquates.

- Commission Sportive

Jean Loïc BOSSARD tient à signaler que le Comité avait laissé la possibilité pour les équipes de jeunes engagées en D1, de reporter les matchs à leur convenance, mais il se rend compte que ce privilège ne peut plus être accordé dans le sens où les clubs se renvoient la balle. La Commission Sportive, la saison prochaine, imposera une date de report en entente entre les clubs.

- Commission Statuts, Règlements et Discipline :

Jean Luc JEZEQUEL ne souhaite pas faire une publication officielle des sanctions appliquées par sa Commission, mais tient à signaler en Comité Directeur le travail de cette Commission.

Ensuite deux dossiers ont été étudiés cette saison. Le premier a été rejeté pour vice de procédure, le rapport de l'arbitre n'était pas accompagné de la feuille de marque et cette dernière ne portait aucune mention d'incidents survenus au cours de la rencontre.

Le second dossier a donné lieu à une sanction envers un joueur pour coup de tête porté à un adversaire en cours de rencontre.

Enfin un troisième dossier a été instruit et sera mis en délibéré lors de la prochaine réunion de la Commission qui aura lieu avant la fin de la saison.



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

<http://basket29.chez.tiscali.fr>

- Commission Technique :

Dianaure SIMON dresse le bilan des stages durant les vacances de février.

Les 97 se sont retrouvés en stage sans hébergement les 15, 16 et 17 février 2010 à Gouesnou. Formule qui s'est très bien déroulée. Le 17 avait lieu le match contre de le CD 35. Au classement général les filles du CD29 se trouvent à la deuxième place et les garçons à la troisième place. Un peu décevant pour les garçons mais à savoir que l'effectif a été rarement au complet, en raison de blessures.

Les 98 (les 21 et 22 février 2010) et les 99 (les 23 et 24 février 2010) ont eu stage au Conquet avec hébergement. Sur ces stages s'est greffée la formation d'initiateurs, qui a réuni une vingtaine de participants, dont l'examen est prévu dans les semaines à suivre.

Elle signale que Franck SIMON a effectué plusieurs interventions au sein de clubs. Au Brest Basket 29 il a fait une intervention sur la défense en zone et le tir, à Pleuven sur la formation du joueur, à l'AS Guelmeur sur l'entraînement des poussines et dernièrement à Gouesnou.

Lors des vacances d'avril, les 99 seront en stage les 19 et 20 avril 2010 à Carhaix, en même temps que la formation animateur. Les 98 iront au Conquet les 21, 22 et 23 avril 2010.

Morgane PETIT tient à signaler la difficulté qu'elle a eu à trouver des officiels pour les rencontres organisées par la Commission Technique, du fait des stages ayant lieu toujours en période de vacances.

Dianaure SIMON signale que la Commission s'arrange pour pallier à ce manque en règle générale.

Elle ajoute que cette année la Commission Technique à valider une vingtaine d'animateurs mini, nombre jugé raisonnable.

Narcisse FERRINI informe que les finales du Panier d'Or auront lieu le 19 avril 2010 à Carhaix, qui réunira une vingtaine d'enfants de six clubs. Malgré une participation poussive il est bien que cette manifestation soit arrivée à bon terme.

- Commission Qualifications

Noël LE ROUX établi le même constat que tout au long de la saison. Le Comité perd des licenciés, mais ce qui est alarmant ce sont les pertes dans les catégories cadets et minimes masculins, ce qui est contradictoire avec le nombre croissant d'engagements d'équipes dans ces catégories.

Lucienne FERRINI stipule que les clubs ont pris l'habitude d'engager des équipes aux effectifs réduits.

Noël LE ROUX ajoute qu'il est inquiet pour le devenir du basket senior.

Narcisse FERRINI estime qu'une réflexion est à mener pour savoir quelles actions mettront en place pour augmenter les effectifs de nos jeunes basketteurs : événements sportifs, S. S. L., etc...



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

<http://basket29.chez.tiscali.fr>

- Commission Animation et Communication

Thierry RATEAU réitère l'information sur le Panier d'Or. Les championnats se déroulent bien.

Claude BRISELET précise que sur le secteur de Quimper les championnats se déroulent correctement, que les clubs s'arrangent entre eux pour les reports et que c'est bien. Quelques scores ont encore un écart trop conséquent, mais en règle générale ils s'équilibrent.

- Commissions Locales Thématiques

Jean François MENEZ a bon espoir que la saison prochaine ces Commissions évoluent.

6° Divers

Le Comité Directeur fait part des vœux reçus (annexes). Ils seront transmis à la Ligue prochainement.

Le Président Narcisse FERRINI remercie tous les participants et leur souhaite une bonne fin de soirée.

Fin de réunion 21h52.

Le Président
Narcisse FERRINI

La Secrétaire Générale
Lucienne FERRINI



COMITE DU FINISTERE DE BASKET-BALL

13, rue Richelieu - 29200 BREST

☎ 02.98.43.21.48 Fax : 02.98.43.21.64

@ : basket-29@wanadoo.fr

<http://basket29.chez.tiscali.fr>

Annexe :

Vœux du Gouesnou basket

Dans la logique des orientations présentées par la Fédération Française de Basket Ball dans le cadre de la réforme territoriale envisagé par l'Etat, il serait souhaitable de simplifier les dispositifs de collaboration entre clubs en ajoutant, aux principes d'Union et d'Entente, le principe de Convention de Partenariat multipartite associant clubs, Comité départementaux, Ligue et Fédération.

L'idée est de permettre aux clubs de définir, de façon libre et collégiale, des conditions technico financières de partenariat ayant pour objectif de poursuivre des projets sportifs cohérents, ambitieux et adaptés aux souhaits et aux potentiels de leurs adhérents. La contrepartie, au niveau des Comités Départementaux, des Ligues Régionales et de la Fédération, seraient de modifier les règlements sportifs de leurs championnats respectifs en supprimant les quotas de joueurs ou de joueuses mutés ou prêtés autorisés à composer une équipe et ce quelque soit le niveau de pratique, dans la mesure où leurs clubs d'origine seraient liés par ce type de convention.

Vœux du Patronage Laïque de Sanquer :

- Journée de Coupe de Bretagne « Cadet » :

Nous souhaiterions que la désignation des journées de Coupe de Bretagne « Cadet » prenne en compte les championnats Nationaux et Régionaux afin d'éviter les reports de rencontre de championnat.

- Précision sur la Charte de l'arbitrage :

Nous souhaiterions que le mode de désignation d'un arbitre muté couvrant une équipe de son club d'origine soit précisé :

- peut-il ou pas être désigné à arbitrer cette équipe ?

Plus largement peut-il être désigné à diriger des rencontres auxquelles participe une équipe quelconque de son club d'origine ?